

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 29

Séance du : 5 juin 2026

Objet : Associations – Attribution de subventions

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 29 mai 2026

Date d'affichage : 8 juin 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – Mme Claudine DELAITRE – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – M. Maxime VAUTHIER – Mme Josiane PRUNIAUX – Mme Alison DETROYE – M. Ghislain RIONDET – Mme Christelle ROY – M. Dominique TURLIN – Mme Cécile DRUAUX – M. Thierry MORRIER – Mme Aline AMBERT – M. Xavier MOUGIN.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Laurent CARDOT (pouvoir à Maxime VAUTHIER)

M. Jean-Marc JAVAUX a été nommé secrétaire de séance.

»»»

L'article L. 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'attribution des subventions doit donner lieu à une délibération distincte du budget.

Il est donc nécessaire, après l'avis des Commissions Finances et Travaux qui se sont réunies le 14 février 2026, que le Conseil Municipal se prononce sur les montants des subventions accordées aux associations :

Nom de l'association	Montant de la subvention proposée
Anciens combattants	200 €
Les Croqueurs de Pommes	50 €
AHSSEA	200 €
Habitants du Sabot	100 €
Des Musiques pour Tous	300 €
Coopérative École Élémentaire (56 élèves x 21€)	1 176 €
Coopérative École Maternelle (35 élèves x 21€)	735 €
Épi'cerise	75 €
Gratuité scolaire (collégiens) (15 collégiens x 18€)	270 €
Sorties éducatives élèves du secondaire	150 €
Le Souvenir Français	50 €
La Croix Rouge	75 €
Cartes Avantages Jeunes (prévision de 50 cartes x 9€)	450 €
Aéroclub de la Haute-Saône	100 €
Demandes en cours d'année	1 569 €
TOTAL	5 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'attribution des subventions de l'année 2026 telles qu'énumérées ci-dessus.

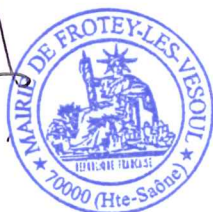
Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,
Christophe TARY



Le secrétaire de séance,
Jean-Marc JAVAUX